Bibliotek
SAB

Vase restauré du trou du frontal.

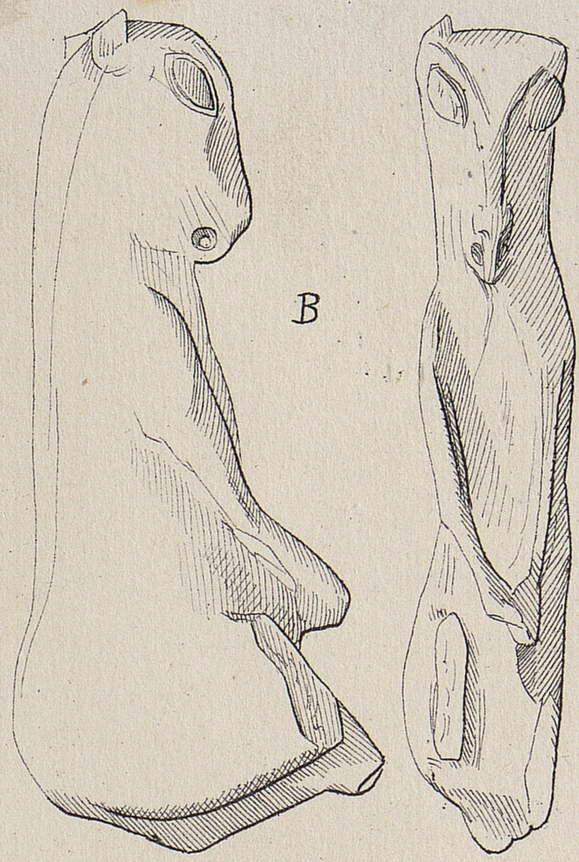

B

B.

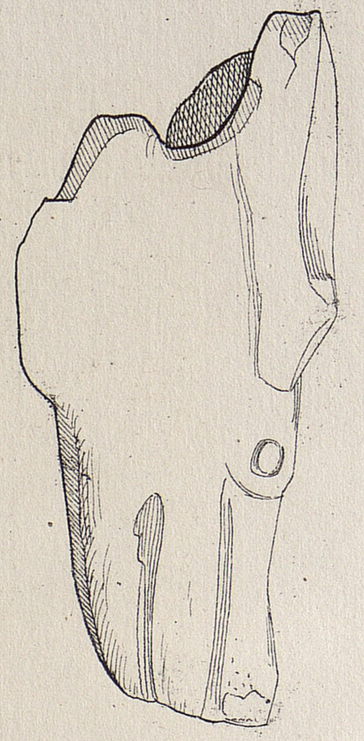

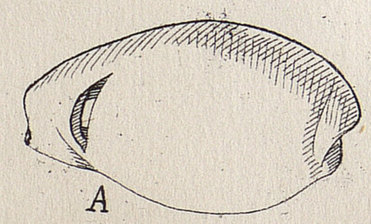

A

A. *Cypræa percée.* B. *Sculptures (Laugerie basse.)*

Pl. III.

Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse.*

UN SQUELETTE HUMAIN DE L'AGE DU RENNE

à Laugerie-Basse (Dordogne)

Rapport par M. Émile Cartailhac

Membre titulaire fondateur.

MESSIEURS,

Je suis heureux de vous annoncer une bonne nouvelle : la science possède, enfin, un squelette humain de *l'âge du renne, sans qu'il soit possible d'en douter un seul instant,* comme vous allez en juger vous-mêmes. Ces restes précieux viennent d'être découverts dans un gisement classique, à Laugerie-Basse (Dordogne). Ils font aujourd'hui partie de l'admirable collection préhistorique de M. ELIE MASSENAT, à Brives, un de vos membres correspondants.

Depuis que les grottes et abris sous roche sont l'objet des plus actives explorations, il a été trouvé souvent des ossements humains que l'on a attribués à l'époque quaternaire. Permettez-moi de vous rappeler les principales découvertes de ce genre.

En 1828, Tournal mentionne la présence d'ossements humains dans la grotte de Bize ; ils auraient été associés à des fragments de poterie et à des débris de Rennes principalement. Marcel de Serres y signale aussi un fragment de maxillaire supérieur et une portion d'humérus ; des fouilles plus récentes ont, enfin, livré une dent incisive.

Malheureusement, on est loin d'être certain qu'il n'y a pas remaniement dans les grottes de Bize et j'ai vu, au musée de Narbonne, quelques objets qui en proviennent et sont de l'époque de l'âge de la pierre polie.

Il en est de même pour les grottes de Pondres et de Souvignargue, d'où MM. de Christol et Emilien Dumas ont retiré les ossements des espèces les plus anciennes de la période quaternaire et quelques débris de l'homme joints à de la poterie, mais la présence d'une hache en pierre polie rajeunit considérablement ceux-ci.

En 1839, Jœger recueillait dans les environs de Canstadt près Stuttgard, des ossements de l'homme mêlés à ceux des ours, des hyènes, des éléphants, etc.

M. de Meyer, à la même époque, signalait la même réunion à Mosbach, près Wiesbaden. Nous n'avons pas de détails, je crois, sur ces deux faits.

Quelques autres trouvailles de ce genre ont eu lieu dans le bassin du Rhin.

En 1844, M. Aymard annonça que des débris humains avaient été rencontrés dans les couches du volcan éteint de Denise, près le Puy-en-Velai ; les géologues ses confrères, MM. Bertrand de Doue, Lecoq, Croizet, F. Robert confirment cette découverte. Cette fois, il s'agit d'ossements assez nombreux, quoique fragmentés, et l'on paraît d'accord pour les considérer comme contemporains sinon de l'*elephas meridionalis*, du moins des dernières éruptions volcaniques, c'est-à-dire post-pliocènes.

En 1860, M. le marquis de Vibraye, dans la grotte des fées à Arcy-sur-Cure, met la main sur une mâchoire qui gisait dans la couche profonde de cette cavité caractérisée par l'*ursus spelæus*, l'*hyœna spelœa*, l'*elephas primigenius*, le *rhinoceros tichorhinus*. Plus tard, M. Franchet découvrait dans la même couche un atlas humain.

Cette même année 1860 est célèbre par la publication du mémoire de M. Edouard Lartet, *sur une ancienne station humaine avec sépulture contemporaine des grands mammifères fossiles caractéristiques de la dernière période géologique*. Notre maître à tous arrivait à Aurignac malheureusement longtemps après la découverte et la violation de la grotte. La sépulture proprement dite ne présentait plus que des restes presque

informes, et, sauf quelques rares débris, les ossements humains avaient été portés au cimetière du village, perdus à jamais pour la science. On sait que M. Lartet reconnut et explora avec le plus grand soin un foyer quaternaire qui recouvrait la petite terrasse formant talus à l'entrée de la grotte Ses conclusions produisirent une grande émotion et convertirent tous ceux que les faits mis en lumière par Boucher de Perthes laissaient encore hésitants.

C'était la première fois qu'il était question d'une sépulture trouvée en contact avec un dépôt d'ossements de rhinocéros, d'éléphants, d'ursus spelœus, de renne, etc., dû à l'homme sans le moindre doute. A ce moment donc et dans l'état de la science, il était, je crois, impossible de songer à faire une distinction et à attribuer le foyer et la sépulture à deux époques différentes de l'âge de la pierre, et cette constatation était d'autant plus difficile que la couche de la sépulture, encore une fois, n'avait pu être vue en place, étudiée par l'éminent observateur.

Ces doutes sur la contemporanéité des deux gisements, plusieurs personnes les ont éprouvés. M. Gervais les a manifestés assez nettement à la page 44 de ses *recherches sur l'ancienneté de l'homme* (Paris) 1867 ; en 1871, M. Trutat et moi nous avons cru devoir insister dans ce sens par une note à l'Institut qui a été publiée dans les *Comptes-rendus*, séance du 31 juillet.

En effet, en juillet 1870, nous avions longuement discuté cette question en étudiant l'état actuel de la grotte, le mémoire de M. E. Lartet à la main et voici quel est notre sentiment.

1° Certainement, la grotte d'Aurignac a servi de station à l'homme quaternaire, dont le foyer et les débris de repas sont le point de départ des conclusions capitales que tant de découvertes ont si vite justifiées.

2° Longtemps après cette première occupation, la grotte, réduite dans ses dimensions, a servi de crypte sépulcrale que les poteries et les rondelles percées de *cardium* per-

mettent de classer à l'âge de la pierre polie comme celles de Saint-Jean-d'Alcas (Aveyron), de Durfort (Gard), de Sinsat (Ariége), etc.

L'importance de cette rectification est sérieuse pour plusieurs motifs ; d'abord, il ne faut pas regretter outre mesure les ossements humains puisqu'ils sont d'une époque qui en a fourni en nombre très-considérable soit dans les grottes sépulcrales soit dans les tombeaux, surtout les dolmens. Il faut ensuite renoncer à ce que l'on pourrait appeler la *poésie d'Aurignac* ; il n'y a plus à songer à ce festin des funérailles, ordinaire chez des tribus assez nombreuses de sauvages modernes, mais dont les traces aux époques préhistoriques ne sont pas aussi nettes qu'on aurait pu le croire.

Mais ce qu'il faut surtout, c'est reprendre l'étude des stations qui ont montré une sépulture au-dessus d'une couche quaternaire, et réviser, s'il y a lieu, si du moins c'est encore possible, les conclusions qui présentaient les deux gisements comme contemporains.

L'influence du *mémoire sur Aurignac* a été, en effet, considérable sur la direction des études préhistoriques, et les explorateurs étaient surtout à la recherche de stations identiques. De fait, leurs vœux furent souvent comblés, quelquefois déçus.

C'est ainsi que M. P. Cazalis de Fondouce, en 1864, signale à l'Institut, « *une caverne avec débris de l'industrie humaine primitive*. C'est une caverne funéraire qui se rapporte au type de celle décrite par M. Ed. Lartet, à Aurignac. » ... Elle renfermait, entr'autres choses, « des anneaux de colliers ou de bracelets en test de coquillages, comme ceux d'Aurignac. » Et plus loin mon savant ami ajoutait avec regret : « Je n'ai pu y découvrir... aucun indice du repas des funérailles signalé à la caverne sépulcrale d'Aurignac ; mais, comme pour celle-ci, les parents et les amis des morts avaient, sinon fermé complètement du moins considérablement rétréci l'ouverture de la cavité,

etc. » C'est de la grotte de Saint-Jean-d'Alcas, près Saint-Affrique (Aveyron), qu'il est question. Mais M. Cazalis de Fondouce la décrivait peu de temps après d'une manière complète, et cette fois en insistant sur l'identité de son contenu avec celui des dolmens du même pays, il la rapportait avec certitude à la fin de l'âge de la pierre polie. « Au reste, vous pouvez en juger vous-mêmes, Messieurs, en examinant au Musée d'Histoire Naturelle de notre ville, les charmants objets qu'elle m'a livrés, ceux que j'ai recueillis aussi dans les dolmens, et dans une autre vitrine vous pourrez examiner la poterie et les disques de cardium d'Aurignac que M. Trutat et moi avons donnés.

En 1864, M. E. Dupont fouillait, dans la vallée de la Lesse (Belgique), un abri sous roche auquel il donnait le nom de *Trou du frontal*, et qui présenta des conditions identiques à celles d'Aurignac. « Les dépôts de l'âge du » mammouth comblaient l'abri extérieur de manière à » arriver, en plan légèrement incliné, à l'orifice du caveau » dont le fond contenait aussi un petit amas de limon » fluviatile. Au-dessus de ces dépôts, et présentant dans » l'excavation un plan incliné en sens inverse de celui de » ces couches plus anciennes, s'étendait un épais amas » d'argile jaune pétrie de fragments de la roche adjacente, » tous débris annonçant l'existence de l'homme et situés » entre le limon fluviatile, et cette argile jaune était, par » conséquent, de l'âge du renne. De tels débris s'y trou- » vaient en abondance. »

La caverne proprement dite renfermait les restes bouleversés et brisés de seize individus. A l'entrée du caveau étaient des silex taillés, des coquilles éocènes perforées, des fragments de fluorine perforés, une urne avec une ouverture resserrée et des anneaux de suspension. Enfin, une dalle renversée au milieu de ces derniers débris, s'adaptait aux dimensions de l'ouverture du caveau et dénotait évidemment une sépulture. Devant la cavité étaient des restes de repas avec des indices d'un foyer et des

instruments usuels qui seraient les témoins des festins funéraires faits lors de l'inhumation d'un cadavre. « Il n'échappera à personne, ajoute M. Dupont, que l'explication de la présence des ossements humains du Trou du frontal comme résultant des coutumes funéraires d'une peuplade quaternaire, est, en quelque sorte, calquée sur l'admirable interprétation par laquelle M. Lartet inaugura définitivement l'ère des recherches si fécondes sur les mœurs des antiques habitants de cavernes. Les faits observés à Furfooz ne sont que la répétition, quasi de point en point, de ceux que l'illustre savant dévoila en 1861. »

C'est aussi mon avis, et je crois bien que les foyers, les débris de repas, les silex, etc., sont de l'âge du renne, mais que la sépulture, avec son urne d'un art si avancé et la dalle qui fermait son ouverture, sont néolithiques; seulement, en Belgique, l'âge de la pierre polie a laissé beaucoup moins de traces dans les grottes que chez nous, les populations de cette époque paraissent moins riches, moins ornées; voilà pourquoi M. Dupont n'aurait pas trouvé avec les ossements d'objets bien caractéristiques et qui aient pu lui donner l'éveil. D'autre part, il est évident que l'exemple d'Aurignac lui enlevait toute idée de faire la distinction qui me paraît vraisemblable.

Parmi les autres sépultures dites de l'âge du renne, et sur lesquelles, à mon avis, planent quelques doutes, je dois citer encore Bruniquel, Cro-Magnon et Solutré.

M. V. Brun, auquel je me plais à rendre hommage pour le zèle, la patience et le désintéressement qu'il a mis à fouiller les stations de Bruniquel et à former un musée qui est l'honneur de Montauban, a découvert, en 1864, des ossements humains dans les circonstances suivantes :

La montagne sur laquelle sont bâtis le village et le château offre, en aval, un abri sous roche que M. Brun a décrit sous le nom de Lafaye. Le sol, à cet endroit, a offert les détails suivants :

Dans la partie ouest étaient les vestiges d'une petite construction fort ancienne, dont les murs avaient 1 mètre d'épaisseur et reposaient sur le dépôt ossifère. A 45 centimètres au-dessous des fondations, dans le limon non remué, une tête humaine fut immédiatement levée, un autre coup de pioche amena une mâchoire d'enfant. Bref, deux squelettes, dont le premier au moins était accroupi, se trouvèrent là. Le limon fut passé au crible. La base d'un petit bois de renne était à côté du crâne ; il y avait aussi une mâchoire supérieure d'un jeune bouquetin, plusieurs fragments de mâchoire de renne, une dent de cheval, quelques ossements d'animaux cassés en long, des rognons et des débris de silex bruts et quelques silex taillés. Le crible a fait découvrir deux incisives humaines trouvées dans la même pelletée de limon. Elles paraissent appartenir à un individu adulte et ne sont pas usées comme celles du squelette. Le crible a procuré aussi un petit poinçon et un fragment de bois de renne travaillé.

Nous citons maintenant *in extenso* le travail de M. Brun (pages 12 et 13).

« J'ai relevé avec exactitude la coupe du terrain où étaient les ossements humains. J'ai été frappé de trouver, dans le milieu des 45 centimètres de limon qui les recouvre, une couche très-noire renfermant des cendres et du charbon, ayant 4 centimètres d'épaisseur et plus d'un mètre d'étendue. La partie du limon qui surmonte cette couche renferme aussi quelques petites veines charbonneuses. Ces lieux ont donc été habités postérieurement à l'enfouissement du squelette.

» Le limon, entre le squelette et la couche noire ossifère, présente encore une épaisseur de 90 centimètres et se divise en quatre couches bien distinctes, qui sont également entrecoupées de veines charbonneuses : ce qui établit l'identité de constitution avec le limon supérieur. Enfin, la couche ossifère présente à cette place une épaisseur de

30 à 40 centimètres et est entrecoupée elle-même de veines charbonneuses.

» L'exploitation de ce gisement s'est continuée en avançant toujours vers le nord-ouest ; le limon et la couche noire étaient devenus peu productifs ; les ouvriers avaient négligé de fouiller une lisière de limon qu'un suintement calcaire avait retenue contre le roc. Désirant ne rien laisser à examiner, j'ordonnai qu'on abattît cette stalagmite. Au premier coup de pioche, une tête humaine fut découverte et recueillie parfaitement intacte ; elle touchait à la montagne et occupait une petite excavation de la roche. La face était tournée vers le ciel et inclinait un peu en avant. Dans les débris écroulés autour de la tête a été trouvé un fragment de poterie, d'environ dix centimètres sur huit, légèrement concave, d'une terre grossière et noirâtre. Cette circonstance est d'autant plus remarquable, que c'est le seul fragment de poterie d'une ancienneté authentique que j'aie rencontré dans le cours de mon exploitation. Dans les mêmes débris, il a été recueilli quelques silex et quelques poinçons grossièrement taillés, un fragment de bois de renne scié, un sifflet, un grand os plat travaillé, une tête et des ossements d'un jeune sanglier, une mâchoire de blaireau. Tous ces objets, rassemblés autour de cette tête, témoignent qu'ils y avaient été mis intentionnellement. Le crible n'a fait découvrir dans cette partie de la stalagmite rien d'important. Le crâne est dépourvu de sa mâchoire inférieure, et la mâchoire supérieure n'a pas toutes ses dents. C'est une tête de vieillard, qui en avait déjà perdu plusieurs de son vivant. Le reste du crâne est d'une conservation parfaite. Je me suis assuré que le premier squelette et cette tête étaient à peu près au même niveau. »

Je ne puis m'empêcher, messieurs, de trouver ces renseignements incomplets à un point de vue essentiel : ces squelettes humains ont-ils été enterrés à l'endroit où on les a trouvés? Dans ce cas, un trou a été fait, les cadavres y

ont pris place, et la terre qui les a recouverts étant celle-là même qu'on venait d'enlever, il n'y a pas à s'étonner de trouver avec eux quelques os de renne, des silex et tout ce que cette terre pouvait contenir ; et, en réalité, l'époque de l'ensevelissement reste tout-à-fait ignorée. Elle peut être de beaucoup postérieure à la formation de la couche, et précisément cette dernière opinion est corroborée par la présence d'un fragment de poterie, *le seul* que M. Brun ait jamais rencontré dans les dépôts ossifères de Bruniquel.

Si les corps humains n'ont pas été enterrés, s'ils sont contemporains de la couche de limon, j'avoue ne plus comprendre la formation de cette couche, et la présence au milieu d'elle de squelettes accroupis, dont les ossements n'ont pas été disjoints d'une façon complète et en partie entraînés. Ce n'est pas ainsi que se trouvent d'ordinaire les squelettes non humains dans nos alluvions quaternaires. Si l'on se donne la peine de réfléchir, on reste persuadé qu'une seule hypothèse est admissible, celle d'une sépulture, c'est-à-dire ensevelissement postérieur au gisement ossifère et plus ou moins récent. En résumé, l'abri de Lafaye a offert une sépulture que l'âge de la pierre polie peut sans doute revendiquer.

Je ne veux pas quitter Bruniquel sans dire qu'on y a cependant trouvé quelques ossements humains brisés dans des conditions à peu près certaines de contemporanéité avec le dépôt quaternaire. Ainsi, le musée de Toulouse possède deux fragments de mâchoires inférieures et plusieurs morceaux de crâne qui ont été recueillis au beau milieu du gisement non remanié de la grotte dite des Forges, avant les fouilles de M. de Lastic, celui qui a vendu le contenu au British muséum.

La présence de ces débris d'ossements humains, au milieu des restes de cuisine et des vestiges d'habitation, ne doit pas être, comme je l'ai toujours dit, une preuve d'anthropophagie. Ce n'est pas ici le cas de discuter cette question, mais je veux faire observer que l'hypothèse du canni-

balisme est la moins vraisemblable et la plus incertaine des explications.

J'arrive maintenant à une découverte que les anthropologistes ont considérée comme une des plus importantes qui aient encore été faites. Je veux parler du gisement célèbre de Cro-Magnon, aux Eysies (Dordogne), en 1868.

Après avoir enlevé 4 mètres de détritus qui couvraient un abri ignoré, les ouvriers du chemin de fer, en pénétrant sous le banc rocheux qu'ils avaient ainsi dégagé, ne tardèrent pas à en retirer des ossements brisés, des silex taillés, et, enfin, des crânes humains, dont les entrepreneurs devinèrent aussitôt l'ancienneté et l'intérêt scientifique. Les travaux furent arrêtés; quelques jours après, M. Alain Laganne, prévenu, continuait les fouilles, exhumait les squelettes; enfin, M. Louis Lartet arrivait, et au-dessous de la couche qui avait renfermé les squelettes humains il découvrait et étudiait avec beaucoup de soin une riche station quaternaire, antérieure à la dernière époque des cavernes.

Si nous avons bien compris son excellente notice, et comme on peut en juger par la coupe qui l'accompagne, les ossements humains étaient à la partie supérieure d'une couche jaune recouverte par les éboulis calcaires, et qui renfermait encore quelques silex taillés, mêlés à des ossements brisés et à d'autres os intacts se rapportant à de petits rongeurs, ainsi qu'à un renard particulier. La sépulture occupait une aire très limitée, et on n'en trouve aucune trace dans une section voisine. En résumé, la grotte, d'abord simple rendez-vous de chasse, habitée plus tard d'une façon permanente, se trouva à peu près remplie par l'accumulation des débris de cuisine. Elle fut abandonnée, mais on y revint une dernière fois pour y cacher les morts.

Or, je ne suis pas certain que ces ossements humains soient bien ceux des chasseurs de renne. Les personnes qui ont visité la vallée de la Vézère savent que, de nos jours même, une couche d'éboulis ne peut se former sur un

point quelconque sans être remplie de débris de silex et d'ossements quaternaires. Il en était ainsi, à plus forte raison, à l'époque où les gisements ossifères étaient encore plus mobiles, moins recouverts, moins pourris que de nos jours ; une couche d'argile jaune déposée dans l'abri de Cro-Magnon ne pouvait pas manquer d'os ou de silex, bien plus anciens peut-être que sa formation. D'ailleurs, cette couche jaune dans laquelle à peine un dernier lit charboneux de faible épaisseur aurait été vu par M. Laganne, devait être formée lorsque les sauvages sont venus lui confier leurs morts auprès desquels on a trouvé près de 300 coquilles marines. Que cette sépulture soit très ancienne, c'est ce que prouve jusqu'à l'évidence l'énorme talus qui la recouvrait. Il est très possible qu'elle ne soit pas beaucoup plus récente que le dépôt sous-jacent, mais il est difficile d'être certain qu'elle est quaternaire. Il ne faut pas oublier que le gisement des squelettes humains était fouillé à l'arrivée de M. Louis Lartet, et par conséquent des observations importantes peuvent nous manquer.

En 1856, on fit près Elberfeld, dans une vallée latérale de la Dussel, nommée Neanderthal, la découverte d'un crâne devenu célèbre à partir de 1865 ; dans une grotte, à 60 pieds au-dessus du niveau de la rivière, était une couche horizontale de Lehm. A 2 pieds de profondeur, cette argile contenait les os d'un squelette humain étendu horizontalement dans le sens de la longueur. Le Lehm était si adhérent, qu'on ne prit pas garde aux ossements. On jeta la calotte crânienne avec d'autres débris, croyant avoir trouvé des ossements d'ours des cavernes jusqu'à ce que le professeur Fuhlrott d'Elberfeld les reconnut et sauva d'une destruction complète la calotte crânienne, le fémur, l'humérus, un cubitus, une clavicule, la moitié gauche du bassin, un fragment de l'omoplate droite et plusieurs morceaux de côtes.

Il y a eu sur l'homme du Néanderthal des discussions nombreuses et passionnées. Un certain nombre de paléonto-

logistes l'ont repoussé comme quaternaire et regardé comme un cas pathologique ; il a été réhabilité en partie dans ces derniers temps, grâces aux trouvailles de MM. Faudel et Cocchi, qui ont démontré que ses caractères, réputés exceptionnels, se retrouvent presque au même degré sur d'autres sujets incontestablement quaternaires.

Mais il me sera permis de faire alors observer que ce sont des données ostéologiques seules qui établiraient son âge. Les preuves tirées du gisement sont plus qu'incertaines. Je crois pouvoir dire que tout squelette humain complet peut être *a priori* considéré comme postérieur à la couche fluviale qui le renferme.

Est-ce donc quand la Dussel creusait sa vallée, coulait à pleins bords et remplissait de ses argiles et de ses cailloux les cavités situées à 60 pieds au-dessus de son niveau actuel, qu'il était possible à un cadavre humain d'être placé par l'eau au milieu de la grotte, entier, allongé, la tête vers l'ouverture ? Ces conditions indiqueraient plutôt une sépulture ; mais alors elle est postérieure au Lhem quaternaire ; son âge est incertain.

Lorsque les ossements sont contemporains de l'alluvion qui les renferme, ils sont isolés, plus ou moins entiers, sauf de rares exceptions, quand par exemple le dépôt fluvial s'est fait brusquement, à la suite d'une crue subite.

Je voudrais parler avec quelques détails d'une station que les beaux travaux de MM. Arcelin et de Ferry ont rendue célèbre, celle de Solutré (Saône-et-Loire). Là, dans des dépôts incontestablement de l'âge du renne, il y avait des sépultures nombreuses. Quelques-unes étaient limitées par des dalles brutes formant un parallélogramme ; d'autres étaient au milieu des foyers non remaniés, sans que l'on puisse savoir si le foyer avait été funéraire, allumé pour obéir à quelque rite, ou si le cadavre avait été placé, suivant un usage consacré, au lieu même où l'homme avait longtemps séjourné. Feu M. de Ferry et M. Arcelin, qui vient de publier ses notes à la suite d'un grand ouvrage de

son regrettable collaborateur, pensent même que plusieurs fois la hutte qui avait abrité les vivants fut incendiée et renversée sur les morts. Tout cela est bien précis et bien poétique ! Cependant je ne connais pas encore ce gisement et, dans ce cas, mon devoir est de réserver mon opinion au sujet de l'âge des ossements de plus de 50 squelettes humains que le Cros du charnier, au pied du Roc de Solutré, a livrés aux explorateurs et aux discussions des anthropologistes.

Je reprends maintenant l'énumération des découvertes effectuées depuis 1861. En 1863, Boucher de Perthes, après trente ans de recherches, découvre dans le sable noir argilo-ferrugineux d'une carrière des environs d'Abbeville (Moulin-Quignon), à 5 mètres de profondeur et presque au contact de la craie, et à 30 mètres environ au-dessus du niveau de la Somme, une mâchoire humaine devenue bien célèbre. Depuis lors, surtout en 1864, Boucher de Perthes a pu recueillir dans les mêmes conditions, c'est-à-dire avec la faune et les silex taillés quaternaires, de nombreux fragments osseux.

Un débris humain vraiment quaternaire, c'est la mâchoire de la Naulette que M. E Dupont trouva, en 1866, dans le trou de ce nom, sur la rive gauche de la Lesse (Belgique). Avec cette mandibule inférieure, il n'y avait qu'un cubitus, et ces débris étaient associés avec des ossements épars d'animaux quaternaires et surmontés de couches dont l'âge n'était pas douteux.

Le crâne de l'Olmo a été découvert en juin 1863, avec un petit fragment de face et une belle pointe du type de Saint-Acheul, à une profondeur de 15 mètres environ, dans une argile lacustre qui contient des restes de la faune post-pliocène et à laquelle sont superposés, sans remaniements aucuns, les sables et les cailloux ferrugineux du post-pliocène inférieur ou supérieur, un lehm ou limon souvent dénudé, enfin, les alluvions récentes. Voilà un exemple d'un gisement bien déterminé à la fois

par la paléontologie et l'archéologie, et d'un ossement humain quaternaire sans l'ombre d'un doute.

D'autres débris humains ont été découverts, à plusieurs reprises, autour de Paris. Je rappellerai seulement que le 18 avril 1868, M. Eugène Bertrand trouvait des vestiges assez nombreux d'un squelette dans une carrière de Clichy. La discussion qui eut lieu à la Société d'Anthropologie laissa quelques doutes dans l'esprit des plus circonspects.

Plus authentiques sont les ossements que M. Reboux a recueillis dans les bas niveaux de la Seine: 1° à la Révolte, petits fragments de crâne; 2° à la Chaumière, mâchoire inférieure d'enfant, deux morceaux d'occipital et de pariétal, fragment d'un maxillaire supérieur d'adulte; 3° à Clichy, différents fragments de crâne et un maxillaire inférieur d'adulte.

En 1869 et 1870, M. Emile Martin a découvert dans les alluvions anciennes de Grenelle (moyens niveaux), au milieu des produits industriels similaires à ceux des cavernes, d'assez nombreux ossements humains se rapportant à trois squelettes, que nous n'avons aucune raison pour ne pas considérer comme quaternaires.

Des ossements isolés ont été recueillis dans presque tous les dépôts ossifères des grottes et abris de la dernière époque paléolithique. Ainsi, M. A. Fontan a recueilli deux dents humaines à Massat; M. Ed. Lartet, un fragment de mâchoire inférieure aux Eysies, un morceau de frontal, de mâchoire, et plusieurs os longs à la Madelaine, etc.

M. Elie Massénat, dans ses fouilles à Laugerie-Basse, avait recueilli, avant 1869, une quantité assez considérable de dents humaines; des mâchoires inférieures entières en même temps que d'autres grands ossements, tels que femur, tibia, etc., en général brisés mais non fendus en long. Dans ses récentes explorations, il avait été encore plus heureux, et les foyers autour desquels étaient des débris de toutes sortes lui ont livré d'autres os humains

et même des crânes plus ou moins entiers, mais toujours isolés; et dont l'âge reculé ne pouvait guère être mis en doute.

Laissez-moi vous donner, en effet, quelques renseignements sur cette admirable station de Laugerie-Basse. La Vézère fait un grand coude avant d'arriver au village des Eysies, et depuis le petit village de Laugerie-Haute jusqu'au delà de Gorge-d'Enfer, la rive droite est dominée par des escarpements de rochers qui surplombent et qui ont plus de 50 mètres de hauteur. Au pied de ces rochers majestueux, se voit un talus, plus ou moins large, élevé de douze mètres au maximum au-dessus de la rivière qui, en face du lieu dit Laugerie-Basse, est à la distance de soixante-dix mètres.

Pendant 500 mètres environ, ce talus présente d'innombrables traces du séjour de l'homme; il est, en majeure partie, constitué par des accumulations de débris de cuisine et de débris d'industrie. Mais sur les points nombreux qui n'ont pas été abrités par le surplomb des rochers, et là où des sources ont entretenu une trop grande humidité, les ossements sont à peu près pourris, et les dents et les silex seuls attestent la richesse des lieux d'occupation, des foyers que décèle aussi la coloration toute spéciale des terres.

Dans l'endroit le mieux préservé de cette immense station, MM. Lartet et Christy et MM. le marquis de Vibraye et Franchet, avaient exécuté jadis, on le sait, des fouilles fructueuses. Depuis six années, M. Massénat, notre confrère, poursuit, sans se lasser, des recherches lentes, mais complètes.

L'époque à laquelle l'homme a commencé à vivre, d'une façon plus ou moins temporaire, sous les escarpements de Laugerie, est facile à déterminer. Dans la grotte du Moustier (à quelques kilomètres en amont, à 200 mètres de la rivière, à 24 mètres du lit actuel), la couche archéologique, renfermant des silex semblables à ceux d'Abbeville et de

Saint-Acheul et les ossements d'une faune antérieure au grand développement du renne, se trouve divisée en deux par un lit de sable dont la nature et la position démontrent qu'il a été déposé par les eaux.

La vallée n'avait pas alors sa profondeur actuelle, car on ne saurait admettre une crue qui remplirait son large lit jusqu'à 24 mètres de hauteur. D'ailleurs, des faits nombreux établissent que les cours d'eau ont creusé leur lit précisément pendant cette période que l'industrie et la faune de la grotte du Moustier caractérisent tout-à-fait. Quand les hommes y séjournaient, la Vézère coulait à pleins bords et creusait la base des rochers verticaux de Laugerie. Peu à peu, son volume diminua, et la vallée, à la fin, devait avoir à peu près sa physionomie actuelle, lorsque des groupes de sauvages jugèrent l'endroit propice et vinrent s'installer dans les anfractuosités récemment creusées, à Laugerie-Haute.

Sur ce point, en effet, M. le marquis de Vibraye a fait des fouilles considérables, et il a pu recueillir, en plus grand nombre que les autres explorateurs, des silex taillés bien caractéristiques. Ce sont des têtes de lances soigneusement taillées à petites facettes sur les deux côtés, en général de grande dimension. Vous pouvez voir à notre Muséum la jolie série donnée par M. de Vibraye. Ces pointes procèdent directement des types plus anciens, tels que ceux du Moustier: on les a retrouvées sur d'autres points, à Solutré (Saône-et-Loire) principalement, et tout démontre qu'elles caractérisent, en France et en Belgique, l'industrie d'une période assez courte, mais encore mal connue, que M. de Mortillet a placée avant la dernière époque des cavernes. En effet, MM. de Vibraye, Franchet, Massénat et moi-même, nous avons noté que les couches ossifères qui, à Laugerie-Haute, renferment ces silex lancéolés, sont inférieures aux dépôts qui nous donnent les vestiges d'une faune peu différente, sans doute, mais d'une autre industrie : celle de la Madeleine, des Eysies, de Bruniquel, de

la Vache (Ariége), de Gourdan, etc., de Laugerie-Basse, enfin. Dans ces stations et celles en grand nombre qui sont contemporaines, les lames de silex ne sont plus retaillées sur les deux faces ; elles servent, en général, non plus d'armes, mais d'outils pour travailler les os et les bois de rennes qui constituent la matière des armes.

Rien absolument ne permet d'apprécier le temps qu'il a fallu à ces changements de l'industrie pour s'accomplir ; et dans l'état actuel de la science, nous constatons seulement que les chasseurs armés de la lance à la pointe de silex s'installèrent sur un seul point de la rive, tandis que leurs successeurs, sans doute plus nombreux, peut-être aussi plus sédentaires, occupèrent toute la longueur des abris sous roches.

Toutes les personnes qui visitent la vallée de la Vézère ne peuvent manquer de voir, à Laugerie-Haute, les traces d'un accident arrivé il y a 120 ans : les rochers qui se prolongeaient en surplomb se sont détachés du sommet de l'escarpement et ont écrasé une maison qui avait ses fondations dans les foyers quaternaires ; car l'homme, depuis les temps lointains que nous avons signalés, n'a jamais cessé d'habiter ce rivage. Un troupeau de moutons et une paire de vaches furent ensevelis sous les blocs. Aujourd'hui, ces mêmes blocs énormes servent de base à de nouvelles cabanes.

Or, de pareils éboulements se sont produits maintes fois, tout le long des escarpements. Les sauvages campaient au bas des rochers, et les blocs tombaient de temps en temps alors comme aujourd'hui, et s'enterraient plus ou moins dans le talus en formation. Après chaque chute, les chasseurs de rennes, sans s'effrayer, reprenaient possession du sol ainsi exhaussé ; ils ne cherchaient pas à le niveler, mais, au contraire, ils profitaient des intervalles des blocs pour y rallumer leurs feux.

Les fouilles n'offrent pas d'abord de difficultés; les objets les plus beaux, les plus remarquables sculptures et repré-

sentations d'animaux ont été trouvés dans ces foyers supérieurs, mais l'explorateur rencontre bientôt ces rochers, souvent énormes. Il doit chercher un passage dans les interstices de ces blocs, qui, par la force de leur chute, se sont enfouis, comme je l'ai dit, dans les cendres et les terres des foyers inférieurs. Les fouilles sont pénibles dans ces galeries souterraines; elles sont dangereuses, difficiles et demandent des mains exercées.

Mais cette situation offre, en revanche, un avantage considérable, c'est d'écarter les chances de remaniement, avec lesquelles il faut trop souvent compter quand on explore des gisements préhistoriques.

Ici, nous sommes en présence d'un talus qui s'est formé très-lentement, et dont la grande épaisseur atteste une longue durée d'habitation; à des intervalles très-éloignés, des éboulements se sont produits, et les rochers ont immobilisé tout ce qu'ils ont recouvert; eux-mêmes ont été enfouis à leur tour sous l'accumulation des débris de cuisine, etc.; il y a ainsi plusieurs étages. Il est impossible de noter des foyers séparés : il n'y a qu'un immense foyer qui n'a pas cessé d'être allumé tant que les chasseurs de rennes ont occupé le pays; et la partie supérieure seule a été remaniée à l'âge de la pierre polie, et maintes fois dans la suite.

Au-dessous d'une bergerie que l'on remarque sur le talus, dans la direction de la Gorge d'Enfer et derrière elle, une assise assez superficielle de $1^{m},25$ d'épaisseur avait été soigneusement exploitée (*voir pour ce détail et ceux qui suivent les planches ci-jointes*). Parmi les objets qu'elle avait livrés, silex, os et bois de renne travaillés, nous signalerons : deux charmantes gravures : l'une, sur os, est un jeune renne lancé au galop; l'autre est une tête de cheval, sur bois de renne; trois sculptures en bois de renne : une ébauche de lièvre très-reconnaissable, une tête de renne avec ses bois; un animal aux allures félines fort curieux. Cette couche reposait sur une série de

blocs ; quelques-uns avaient 5 mètres de longueur et 2 de largeur et d'épaisseur ; pour parvenir au-dessous d'eux, il fallut reprendre les fouilles à une certaine distance et faire une étroite galerie ; pendant ce travail, on n'a pas cessé de recueillir des ossements, des bois de rennes, et de nombreux silex taillés.

Quand cette galerie est arrivée sous les grands rochers indiqués plus haut, nous avons constaté qu'ils recouvraient une couche de $1^m,20$ d'épaisseur, très-riche en objets et dans laquelle on remarquait des lits de terre brûlée et de charbons. L'horizontalité de ces couches avait été dérangée par le choc et le poids des rochers ; mais c'est encore au-dessous d'elles que nous avons découvert un squelette humain.

La tête était au nord-est du côté de la Vezère, les pieds au sud-ouest vers le rocher. Il était allongé sur le côté et tout-à-fait accroupi : la main gauche sous le pariétal gauche, la droite sur le cou ; les coudes touchant à peu près les genoux, un pied rapproché du bassin. Les os étaient presque en place ; il y avait eu à peine un très-léger tassement des terres : mais la colonne vertébrale était écrasée par l'angle d'un gros bloc, et le bassin était brisé.

Nous avons pensé que nous avions devant nous les restes d'une victime d'un éboulement. Elle avait été renversée sur le foyer et s'était en vain repliée pour éviter la chute des rochers ; mais finalement, ceux-ci et la terre qui accompagne toujours un éboulement l'avaient ensevelie ; nous ne pouvons admettre que l'on puisse ici parler de sépulture : le squelette offre tout-à-fait la situation d'un homme renversé, effrayé, portant ses mains à sa tête, et se faisant instinctivement aussi petit que possible.

Inutile d'insister, Messieurs, sur l'attention que nous avons mise à étudier scrupuleusement la situation des objets qui accompagnaient ces précieux débris, qui, par malheur, n'ont pu être retirés qu'un à un, les moyens que nous avons essayé d'employer ayant tous échoué.

Nous avons trouvé une vingtaine de coquilles disséminées par couple sur le corps : deux couples sur le front, un près de chaque humérus, quatre dans la région des genoux, deux sur chaque pied. Il faut donc écarter l'idée d'un collier ou de bracelets. Ces coquilles, qui étaient percées par une entaille, devaient orner un vêtement. M. de Mortillet a bien voulu les étudier. Voici ce qu'il en a dit à la Société d'Anthropologie de Paris, le 4 avril dernier :

« J'ai eu entre les mains deux de ces coquilles apportées à Paris par M. Massénat, qui m'a chargé de les déterminer. C'est ce que j'ai fait avec le bienveillant concours de MM. Fischer et Rousseau. Ces deux coquilles sont des cyprées, plus grosses qu'un œuf de pigeon. Elles appartiennent incontestablement à la faune de la Méditerranée. L'une d'elles est, sans aucun doute, la *Cypræa pyrum* de Gmelin, *Cypræa rufa* de Lamark. L'autre est la *Cypræa lurida* de Linné, un peu plus globuleuse que la première, et s'en distinguant par les dents de l'ouverture. M. Rousseau et moi n'avons point hésité dans cette dernière détermination. Mais comme l'individu apporté par M. Massénat est jeune et n'a pas de dents columellaires bien formées, M. Fischer a fait quelques réserves.

» Ces cyprées, par suite de leur long enfouissement et par l'effet des actions atmosphériques, sont maintenant mates et incolores ; mais à l'état frais elles ont eu, comme toutes les espèces du genre, un grand poli et un vif éclat. L'une d'elles, la *pyrum*, était d'un beau fauve roux, comme l'indique le nom de Lamark, *rufa*. L'autre était gris de souris. Ces coquilles devaient donc constituer une fort jolie parure.

» Ce n'est pas la première fois que les grottes et abris de la commune de Tayac ont fourni des cyprées méditerranéennes. On peut en voir une figurée dans les planches du *Dictionnaire des Gaules*, provenant des fouilles exécutées par Edouard Lartet et Henri Christy. C'est, autant qu'on peut en juger par le dessin, une *Cypræa lurida*. Il est fort intéressant de ren-

contrer dans la vallée de la Vézère, en plein versant océanien de la France, et même à une faible distance du golfe de Gascogne, des coquilles incontestablement méditerranéennes. L'Océan, dans les parages français, ne contient, en fait de cyprées, que des espèces toutes petites, de la grosseur d'un pois à celle d'un haricot au maximum. Les habitants des cavernes des bords de la Vézère avaient donc des relations avec les côtes de la Méditerranée. Ils en avaient aussi avec celles de l'Océan, comme le prouvent les coquilles recueillies dans la sépulture de Cro-Magnon, également commune de Tayac. Il y avait là de nombreuses *Littorina littorea*, Linné, coquille abondante sur les côtes de l'ouest de la France, et qui fait complètement défaut dans la Méditerranée. »

Je crois que M. de Mortillet se trompe quand, après avoir dit que les populations de l'époque de la Madeleine étaient éminemment nomades et voyageuses, et ne méritent pas le nom de troglodytiques que plusieurs personnes leur ont donné, il ajoute qu' « elles campaient seulement dans les cavernes et n'y passaient tout au plus, dit-il, que certaines saisons. Cela serait confirmé par les débris de nourriture ; ils se rapportent presque exclusivement à deux ou trois espèces par station : ce sont les espèces qui occupaient le pays à la saison où l'homme y venait. » Or, je conteste ces assertions. M. de Mortillet, si prudent d'ordinaire, si soucieux d'appuyer les opinions sur des faits, me semble s'être départi cette fois de ses habitudes. La faune est *beaucoup plus variée* qu'il ne le dit à Laugerie-Basse et dans les stations similaires, et rien ne permet de supposer que ce soit la faune d'une seule saison.

Je dois ajouter que des débris de nourriture ou des rejets de fabrication ne peuvent pas servir de base pour établir une proportion quelconque dans la faune d'un pays. Les animaux ne manquaient pas, l'homme avait le choix ; et dans les lieux d'habitation ou de stationnement nous trouvons en majorité les ossements des espèces préférées, soit parce que

leur capture était plus facile, soit parce que leur chair était meilleure ou leur utilité plus grande... C'est ainsi que nous trouvons peu de mammouth, bien que les sauvages artistes de Laugerie-Basse l'aient vu assez souvent pour le figurer fort bien en gravures et en sculptures.

M. G. de Mortillet émet ensuite une autre idée que je ne puis accepter. Elle termine l'intéressant paragraphe que je vais citer :

« Les *Cypræa pyrum* et *lurida*, que nous trouvons à Laugerie-Basse, représentent dans la Méditerranée les restes d'une faune des mers chaudes. Cette faune, aux époques tertiaires, où le climat était plus élevé que de nos jours, existait sur tout le versant océanien. On en retrouve des représentants dans les terrains du bassin de Paris, dans les faluns du bassin de la Loire et dans les dépôts marins du bassin de la Garonne. Pour rencontrer cette faune bien développée il faut, de nos jours, aller jusque vers les mers de l'Inde. Les *Cypræa pyrum* et *lurida* sont donc des espèces qui ont besoin d'un certain degré de température. Les individus apportés par M. Massénat sont aussi gros et aussi vigoureux que les individus actuels de la Méditerranée. On doit en conclure qu'à l'époque de la Madeleine la température de la Méditerranée était, à peu de chose près, celle de l'époque actuelle. Il y avait donc entre le versant océanien et le versant méditerranéen de la France une assez grande différence de température. Cette différence est très nettement établie par la diversité des faunes mammalogiques. Du côté de la Vézère vivaient le renne, le saïga, le chamois, le bouquetin, tout un groupe d'animaux aimant les régions froides, groupe qui fait défaut du côté de Menton. Il n'y a donc rien d'étonnant de voir les hommes de l'époque de la Madeleine aller chasser le renne, leur nourriture favorite, dans les régions froides, quand la température n'était pas trop rigoureuse, et venir au moment des grands frimas sur les bords de la Méditerranée se réchauffer aux rayons du soleil !... »

M. de Mortillet, en citant Menton, a en vue les grottes des Baousse-Rousse, où j'ai pu recueillir l'an dernier quelques silex et ossements et qui sont explorées par M. Rivière, chargé de cette mission par notre gouvernement. Quelques jours après notre découverte à Laugerie-Basse, par une curieuse coïncidence, M. Rivière exhumait dans une de ces grottes un squelette humain, qui paraît encore mieux conservé que celui de M. Massénat, mais qui n'est peut-être pas d'un âge aussi certain.

Sans entrer à présent dans de plus grands détails, je ne puis croire que les grottes de Menton aient été occupées l'hiver par les mêmes populations qui séjournaient l'été en Périgord, dans les Pyrénées, dans le Gard, etc. Que les chasseurs de renne aient suivi cette espèce dans ses migrations annuelles, je le crois; mais elles ne devaient pas l'abandonner. Le renne était pour elles de première nécessité, et même, à mon avis, lorsqu'il disparut définitivement de notre vaste pays, les peuplades humaines partirent avec lui. De cette manière seulement, nous pouvons nous expliquer la cessation, à un moment donné, de l'âge paléolithique (ou de la pierre taillée) avec son industrie de l'os si développée, et avec les instincts artistiques qu'il avait vu naître, *fin* d'une civilisation qui coïncide exactement avec le départ du renne. Les populations de l'âge de la pierre polie sont venues ensuite avec les animaux domestiques, la connaissance de la poterie, etc.

Une autre fois, je reprendrai, si vous le voulez bien, la discussion de ces problèmes d'un puissant intérêt. Aujourd'hui, j'ai voulu vous signaler une découverte capitale en vous donnant les éléments de comparaison pour vous permettre de l'apprécier à sa juste valeur.

Toulouse, Typographie Bonnal et Gibrac, rue St-Rome, 44.